

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 26 Juin 2023

Membres présents : 10

Membre excusé : 0

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 25 Mai 2023*
 - *Démission Mme DUFFAIT Marie-Noëlle de son poste d'adjointe et de conseillère municipale*
 - *Détermination du nombre d'adjoints*
 - *Election d'un adjoint et vote indemnité de fonction*
 - *Election d'un délégué au Syndicat des Eaux des Tareaux*
 - *Election d'un délégué au Syndicat Rive Gauche*
 - *Election d'un membre de la commission d'appel d'offres*
 - *Lancement de la consultation – déneigement*
 - *Reprise du tracteur*
 - *Décision modificative budget commune et Eau suite à augmentation des taux d'intérêt (remboursement d'emprunt)*
 - *Déclaration d'intention d'aliéner*
 - *Affaires diverses*

1. Approbation du compte rendu du 25 Mai 2023

Aucune observation, le compte-rendu du 25 mai 2023 est validé.

2. Démission de Mme Duffait

Monsieur le Préfet a accepté la démission de Mme Duffait Marie-Noëlle de son poste d'adjointe et de conseillère municipale.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement Mme Duffait pour son investissement. Il salue ses qualités et notamment sa bienveillance.

Un verre de l'amitié en son honneur sera organisé avec les membres du conseil le jeudi 29 juin.

3. Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil doit déterminer le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 3 adjoints au maximum.

Certains membres du Conseil sont favorables au maintien à 3 adjoints mais aucun membre ne souhaite être candidat.

Le Conseil municipal, par 8 voix pour et 2 contre, détermine le nombre d'adjoints à 2.

De ce fait, Monsieur Bouhelier Vincent devient 1^{er} adjoint et Mme Barthet Véronique devient 2^o adjoint. Les nouvelles délégations de fonction seront données par Monsieur le Maire, par arrêté.

4. Election d'un membre au Syndicat des Eaux des Tareaux

Mme Duffait étant membre titulaire du syndicat des eaux des tareaux, il y a lieu de la remplacer.

Candidat : Monsieur Vincent Bouhelier

Par 9 voix pour et 1 abstention, Monsieur Bouhelier est élu membre titulaire du syndicat des Eaux des Tareaux.

Une réunion aura lieu le 5 juillet pour élire le Président du Syndicat.

5. Election d'un membre au Syndicat de transport Rive Gauche

Mme Duffait étant membre titulaire du syndicat de transport Rive Gauche, il y a lieu de la remplacer.

Candidat : Monsieur Thierry Simonin

Par 9 voix pour et 1 abstention, Monsieur Simonin est élu membre titulaire du syndicat de transport Rive Gauche.

6. Election d'un membre à la Commission d'appel d'offres

Mme Duffait étant membre de la commission d'appel d'offres, il y a lieu de la remplacer.

Cette commission n'est convoquée que dans le cas de marché supérieur à 40 000 € HT ; elle peut toutefois être réunie dans le cas d'ouvertures d'offres (plusieurs devis).

Candidats : Madame Barthet Véronique, Monsieur Joël André et Monsieur Christian Billod-Morel

Le vote a lieu à bulletin secret.

Résultat du 1^{er} tour : Mme Barthet 2 voix
M. André 3 voix
M. Billod Morel 3 voix
2 abstentions

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour.

Résultat du 2^o tour : Mme Barthet 2 voix
M. André 3 voix
M. Billod Morel 3 voix
M. Bouhelier 1 voix
1 abstention

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour. Il est précisé qu'en cas d'égalité au 3^o tour, c'est le candidat le plus âgé qui sera élu.

Mme Barthet retire sa candidature.

Résultat du 3^o tour : M. André 5 voix
M. Billod Morel 3 voix
2 abstentions

Monsieur André Joël est élu membre titulaire de la commission d'appel d'offres.

7. Déneigement – lancement de la consultation

Les documents de consultation pour le marché de déneigement ont été transmis à 5 entreprises. Les offres doivent être rendues pour le 5 juillet 18 h.

Monsieur le maire présente les grandes lignes du document de consultation et notamment les critères d'attribution du marché. Monsieur Netillard, membre de la commission d'appel d'offres, regrette ne pas avoir été associé à la définition de ces critères.

Les offres seront analysées par la commission d'appel d'offres et le marché attribué par délibération lors de la réunion du conseil municipal du 6 juillet 2023.

8. Reprise du tracteur

Il y a lieu de valider l'offre de Coste pour la reprise de l'ancien tracteur de la commune : 2000 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Concernant l'agrandissement de la porte du garage communal, le devis du maçon (Poux) a été validé pour 3 130 € HT ainsi que celui de ATS André pour la modification de charpente (2 550 € TTC).

Un dossier de déclaration préalable a été déposé ; les architectes des bâtiments de France préconiseraient une porte de couleur marron foncée. En attente de confirmation avant de commander la porte (3 500 € HT).

9. Décisions modificatives

Suite à la hausse des taux d'intérêt, les crédits ouverts au budget pour le remboursement d'emprunt ne sont pas suffisants. Il y a lieu de transférer la somme de 3500 € de l'article 622 et 623 au compte 66111 du budget communal et 300 € de l'article 6063 à l'article 66111 pour le budget Eau.

10. Déclaration d'intention d'aliéner

Vente de la maison de Mme Bibas, fille de M et Mme Seure, champ Veloutin à JT Finance représentée par M.Thierry JUNG : la commune ne préempte pas.

11. Affaires diverses

- Réservoir d'eau Veval : un devis a été reçu de la société Clauzel pour l'étanchéité du réservoir sur 1 mètre de haut. En attente d'un deuxième devis.
- La parcelle de bois (9-11) proposée à la vente publique a été vendue à la scierie Grandpierre de Champagnole au prix de 105 € / m³, bord de route. Le volume estimé est de 580 m³.
L'acheteur demande à la commune, afin de valoriser le bois, d'adhérer à l'AOC Bois du Jura. Cette certification est obtenue par adhésion (300 € / an) et une redevance de 0.25 € / m³ vendu (soit pour ce lot 145 €).
Le Conseil est favorable sur le principe de cette adhésion mais souhaite cotiser qu'à compter de 2024.
- Vidéo protection : présentation, d'un devis (SERP) pour la pose de 3 caméras double et 1 caméra quadruple. Au vu du coût, le Conseil se laisse le temps de la réflexion et d'éventuelles autres propositions.
- Aires de jeux et terrain multisport : présentation d'un deuxième devis (CCEV) et comparaison avec le devis initial de FCE. Les membres du Conseil sont satisfaits des produits proposés et des tarifs de CCEV. Cette société propose 3 options pour le terrain multisport : synthétique, herbe et simples buts ou gazon + fronton.
La commune n'ayant pas encore reçu tous les accords de subvention, se prononcera ultérieurement sur le choix définitif.
- Monsieur le Maire a reçu une proposition de l'huissier de justice Me Heitzmann pour la gestion locative du logement communal. Il intervient déjà pour la recherche de locataires et les états des lieux d'entrée et de sortie.

La séance est levée à 22 H 15
Les Grangettes, le 27 juin 2023

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



